

Publié le 9 juin 2015

Montpellier : une centrale trigénération inédite en France

La Ville de Montpellier a confié à la Serm, Société d'équipement de la région montpelliéraine, la réalisation d'une centrale trigénération qui produit simultanément de l'électricité, de la chaleur et du froid pour alimenter plusieurs quartiers à partir de bois régional. Cet équipement innovant, mis en service le mois dernier, est la 8e centrale de production du réseau montpelliérain de chaleur et de froid concédé à la Serm.



La Ville de Montpellier a inauguré en avril une centrale biomasse trigénération. A partir de bois régional, cet équipement innovant produit simultanément trois énergies : de l'électricité, de la chaleur et du froid. Un type de productions simultanées inédit dans l'hexagone. Installée dans le nouveau quartier Port Marianne, la centrale alimentera à terme en énergie 5 200 logements et 300 000 m² de bureaux, commerces et équipements publics. Une chaufferie au bois produit de la chaleur renouvelable qui alimente un module de production d'électricité, développé et fabriqué par Enertime, une start-up française. Alimenté en chaleur à 200°C, ce module produit électricité verte et chaleur. La totalité de la chaleur rejetée à 90°C est utilisée pour les besoins en chauffage, eau chaude sanitaire et, dans certains immeubles, en froid produit par la technique de l'absorption à eau chaude. L'investissement de 15,88 millions d'euros a été porté à 69 % par la Société d'économie mixte Serm (Société d'équipement de la région montpelliéraine) dans le cadre d'une concession confiée par la Ville et à 31 % par l'État dans le cadre d'Ecocité - Ville de demain du Programme d'investissement d'avenir.

Une dynamique d'Ecocité

L'enjeu est à la fois économique et environnemental : la mise en service de la centrale a permis la création d'une vingtaine d'emplois pérennes et non délocalisables. Elle évitera l'émission de 6 200 tonnes de carbone par an et soutiendra le développement d'une filière bois locale. Les 11 700 tonnes nécessaires chaque année à son fonctionnement seront collectées exclusivement dans le Languedoc-Roussillon, dans un rayon de 150 kilomètres autour de Montpellier.

La centrale participe à la dynamique d'innovation et de développement durable souhaitée par la Ville et l'agglomération, et retenue par l'Etat dans le cadre du programme « Ville de demain ». Ce label permet aux collectivités d'obtenir des financements pour développer des actions « démonstratrices et exemplaires » de ce que sera la ville de demain, tel que cette centrale trigénération. Cette unité s'insère dans un réseau constitué de sept autres centrales de chaleur et de froid, conçu et exploité par la Sem.

Patrick Cros - Naja